L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, DIMANCHE MATIN, 13 MAI 1894. 67me Année.

Voitures et Harnais, Voitures d'enfants Bicycles,
R. P. RANDALL,
54 & 56 Baronne.

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux: 73 rue de Chartres.

NEW ORLEANS BEE PUBLISHING CO., LIMITED.

Entered at the Post Office at New Orleans, La., as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS.
DIMANCHE, 13 MAI 1894.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

Pour les petites annonces de Demandes Ventes et Locations, etc. qui se soldent aujprix fait de 10 cts la ligne, voir la 2e page.

VENTES DE DEMAIN, LUNDI.

Par le Shérif, à la Bourse des Encanteurs—Droits, titres et intérêts dans un procès.

La Convention Sucrière.

Elle est enfin terminée, cette convention que l'on attendait, les uns avec tant d'impatience, les autres avec tant de crainte. Etant connus les dispositions du Congrès à notre égard et le parti pris de la majorité démocratique à Washington, cette assemblée pouvait, suivant la direction qu'elle prendrait et les résolutions plus ou moins sages ou violentes qu'elle adopterait, rendre de grands services ou faire beaucoup de mal à notre industrie.

Le fait est que les choses s'annonçaient assez mal dans les commencements. Heureusement, les têtes échauffées se sont refroidies, les esprits se sont calmés. Le tout s'est terminé par l'adoption d'excellentes résolutions que nous traduisons tout au long. Elles réunissent, en réalité, toutes les idées qui ont été agitées pendant les deux séances de la convention et elles expriment exactement les besoins et les aspirations de nos populations agricoles.

RESOLUTIONS.

Il est résolu par les Planteurs de la canne et par les fabricants de sucre de la Louisiane, réunis en convention:

Que le droit de 40 pour cent ad valorem établi par le comité des finances du Sénat sur les sucres bruts importés dans le pays est insuffisant et ne donne pas une protection efficace au producteur indigène;

Qu'il est impossible aux producteurs de cannes et aux fabricants de sucre de la Louisiane de se tirer d'affaire étant donné le prix actuel de la production, avec le taux des droits projeté: Que pendant 30 ans les droits sur le sucre ont oscillé de 2 à 3 1/2 cents la livre et que, pendant ce temps, les prix de sucre dans le monde entier ont été de cent pour cent plus élevés qu'aujourd'hui; que, actuellement, alors que les salaires du travail libre sont les plus bas que l'on ait jamais vus, on propose d'abolir la prime de 2 cents la livre accordée aux sucres du pays et d'y substituer un droit de moitié du montant de la prime. Nous ne pouvons que faire entendre de nouveau nos protestations.

Le tarif sur le sucre date du commencement de notre gouvernement; il a été maintenu à partir de ce moment jusqu'à l'année 1890, alors que la loi McKinley sur la prime est entrée en vigueur pour prendre la place de l'ancien droit—ce qui était déjà une réduction sur le tarif en vigueur depuis longtemps.

Il est résolu de plus que les producteurs de la canne et les fabricants de sucre de la Louisiane sont convaincus que le gouvernement s'est engagé à maintenir les clauses de la loi sur la prime jusqu'à l'expiration du temps prévu par la dite loi; que c'est sur la foi de cette promesse que les planteurs et fabricants de la Louisiane ont fait d'énormes dépenses pour défricher et cultiver de nouvelles terres, pour agrandir leurs sucreries et leurs usines; qu'ils ont, dans ce but, fait des contrats pour une série d'années qui est loin d'être expirée; que sous l'influence de la prime, la production sucrière s'est accrue, en Louisiane, dans l'espace de trois ans, de 180,000 à 320,000 tonnes.

Nous déclarons solennellement que si cette loi est abrogée et qu'un droit insuffisant lui soit substitué, l'industrie sera pratiquement détruite. Nous protestons contre le maintien du traité de réciprocité avec les îles Hawaii, traité qui, par suite des clauses du tarif projeté, doit accorder une prime de $3,000,000 par an aux îles Sandwich, où le sucre est produit par un travail moitié esclave qui fait une concurrence écrasante au travail libre.

Résolu que nous apprécions les sérieux services de notre ancien sénateur et ceux du sénateur nouveau, depuis qu'il est entré dans la Chambre Haute;

Résolu que nous approuvons et apprécions les efforts de ceux de nos représentants qui ont défendu énergiquement nos intérêts attaqués, au milieu de la crise la plus terrible qu'ait subie notre industrie, depuis sa naissance;

Résolu que copie de ces résolutions sera envoyée à nos sénateurs et représentants au Congrès;

Résolu que, en vue des périls qui courent les intérêts des populations de la Louisiane, nous prions instamment les membres de la Législature de ne choisir pour représenter l'Etat à la Chambre et au Sénat à Washington, que des hommes sur l'appui desquels on puisse compter pour défendre nos industries sucrière, rizière et autres, également importantes, de l'Etat.

Diminution de l'Immigration

L'Amérique a perdu son ancien prestige. Ce n'est plus, comme autrefois, une vaste Californie où l'on ramassait les dollars à la pelle. La Californie elle-même en est réduite à l'état vulgaire d'Etat agricole et manufacturier, où l'on fait des vins et de la betterave ni plus ni moins qu'en Europe. C'est le pays des crises commerciales, des grèves et du Coxeyisme. L'immigration ne l'envahit plus à flots pressés comme auparavant; elle y diminue d'une façon rapide. De 259,000 dans les neuf premiers mois de 1893, elle est tombée à 218,000 dans la même période de 1894. Le mois de mars dernier ne comptait plus que 19,400 émigrants.

Si le mouvement de décroissance continue, pour toute l'année, les arrivages ne dépasseront pas 200,000. Détail tout à fait curieux à noter: les retours dans la vieille Europe grossissent tous les jours. On les évalue, pour l'année, de 50,000 à 75,000. Nous ne voyons plus affluer que les Allemands et les Juifs, ces derniers chassés d'Europe par les persécutions anti-sémites.

On avait, aux Etats-Unis, édicté des lois pour réduire l'immigration. Elles n'avaient guère réussi, mais là où les précautions légales avaient échoué, les mauvaises affaires ont obtenu un succès complet. Est-ce un mal? Non certes; c'est plutôt un bien.

Après l'immense mouvement qui s'est manifesté, il est bon qu'il y ait un temps d'arrêt. Il n'y a plus que les régions du sud et de l'extrême sud où l'immigration puisse encore se caser, convenablement, parce qu'elles n'ont pas été envahies comme les autres, et tout commence à s'y faire avec un ordre qu'on aurait bien dû y apporter plus tôt.

Voyez, par exemple les Italiens qui sont arrivés récemment. Ils étaient attendus, non pas seulement à la Nouvelle-Orléans, mais dans le Mississippi, où des terres avaient été préparées pour eux et où l'on est en train de les installer et dont ils pourront, avant longtemps, devenir les heureux propriétaires.

Partout ailleurs, la population est assez, trop dense pour le moment, non pas malheureusement dans les campagnes et les fermes, mais dans les villes et les fabriques. Il est bon de donner à toutes ces populations encore mal assises et n'ayant pas trouvé leur vraie voie, n'ayant pas atteint leur véritable but, le temps de se reconnaître, de tâter le terrain, de s'y disperser, de s'y caser le plus confortablement possible et de la façon la plus utile à eux-mêmes et au pays.

Plus tard, après la reprise des affaires, le mouvement recouvrera peut-être une partie de son ancienne activité. Mais il ne s'élèvera jamais plus à l'état fiévreux d'autrefois. Nous n'y comptons guère et nous ne le souhaitons pas davantage.

PIANOS, ORGUES.

Nous avons toujours en main le plus grand assortiment d'orgues et de pianos, et nous serons heureux de fournir toutes les informations nécessaires et d'adresser à qui de droit gratis nos catalogues. Nous ne tenons jamais que des instruments de premier ordre, que nous vendons aux prix les plus raisonnables et aux conditions les plus avantageuses pour l'acheteur. Junius Hart, 191 rue du Canal.

Hôtel Frappart.—L'exode va bientôt commencer; déjà malles et valises se bouclent, et l'embarras pour beaucoup est de savoir où établir ses quartiers d'été.

Ceux qui connaissent Mandeville, n'hésiteront pas à descendre à l'ancien Hôtel Frappart, fort en vogue, et tenu cette année par M. Denis Béchac, un hôtelier hors de pair.

Mandeville est à un jet de pierre de la Nouvelle Orléans pour ainsi dire; on s'y rend par terre et par mer; ses communications avec la Nouvelle Orléans sont fréquentes, quotidiennes.

Le vapeur *New Camelia* fait le service entre les deux rives, c'est dire que la traversée du lac est rapide et s'accomplit avec toute la sécurité désirable.

M. Béchac a le restaurant et la buvette à bord. On peut donc là même obtenir de lui ou de ses employés tous les renseignements relatifs à son hôtel.

Nous avons parlé incidemment du *Camelia*. Rappelons qu'il fait en outre de son service quotidien, des excursions le dimanche et le mercredi qu'il a à son bord M. Langhoff, premier commis, comme courtois s'il en fut jamais et avec lequel on a toujours d'excellents rapports.

MERCIER.—Décédé hier, samedi, 12 mai, à 6 heures du matin, à l'âge de 78 ans, Du CHARLES ALFRED MERCIER, natif de la Louisiane. Les amis et connaissances de la famille sont respectueusement invités à assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui, dimanche, à midi. Le convoi partira de la résidence de son gendre, No 415 Avenue Esplanade, entre Broad et Dorgenois.

ATHÉNÉE LOUISIANAIS.

Les officiers et les membres de cette Société sont respectueusement invités à assister aux funérailles de M. le Dr ALFRED MERCIER, secrétaire perpétuel de l'Athénée, décédé le 12 mai à six heures du matin. Le convoi partira du No 415 de l'Avenue Esplanade, le dimanche, 13 mai 1894, à midi.

ALCÉE FORTIER, Président.
BUS. ROUEN, Sous-Secrétaire.

LARRIVIÈRE.—Décédée hier soir à 7 heures, LÉONORE BLANCHE LARRIVIÈRE, âgée de 6 mois et 5 jours, native de la Nouvelle-Orléans, Lne. Les amis et connaissances des familles Larrivière, Parège et Lapeyre sont que les membres de la Société Française sont respectueusement invités à assister à ses funérailles qui auront lieu cette après-midi, à 4 heures de la résidence de ses parents, rue Dauphine entre Toulouse et St Louis.

ARNOULT.—Décédée hier soir, samedi, 12 mai 1894, à 8 heures 45 minutes, à l'âge de 69 ans, MME J. J. ARNOULT, née Adèle Buisson. Les amis et connaissances des familles Arnoult, Buisson et Guillotte sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu cette après midi, à 4 1/2 heures. Le convoi partira de sa dernière résidence, No 385 rue des Ursulines, entre Galvez et Miro.

TO-KALON! TO-KALON!

Ne buvez rien autre chose; mais buvez-le pur. C'est le fameux To-Kalon de
PAUL N. VERNEUILLE,
SEUL AGENT,
129 rue Royale, coin Toulouse.

L'HOTEL FRAPPART
A MANDEVILLE.

Les personnes désireuses d'aller passer quel que temps à la campagne, ne peuvent mieux choisir que cet Hôtel. Le propriétaire, M. DENIS BECHAC, est toujours à bord du "Camelia" et donnera toutes les informations qui lui seront demandées. 13mai-1m-2fps

Société des Laitiers.—Les officiers et membres de la dite société sont requis d'assister à leur réunion annuelle qui aura lieu LUNDI, le 14 courant, à 8 h. P.M., pour affaires importantes.
Par ordre de
P. PUISSEGUR, Président.
P. CAZALOT, Secrétaire. 13 mai—1f

Société des Laitiers.—Les membres de la dite société sont notifiés que l'élection des officiers et directeurs de la société pour l'année courante, aura lieu SAMEDI, le 19 mai, à 8 heures P. M. Tous les membres sont priés d'y assister.
Par l'ordre de
P. PUISSÉGUR, Président.
P. CAZALOT, Secrétaire.
10mai—10 13 19

MORLES & BARNES, chantier de bois et de charbon, Rocheblave et Promenade Carondelet, Vieux Bassin. Téléphone 201.

	La charretée
Bois de pin pour boulanger, scié en blocs, 12 pouces	$1 50
Ditto scié et fendu, toute grandeur	1 65
Chêne scié et fendu, toute grandeur	2 00
Frêne scié et fendu, toute grandeur	2 25
	La corde.
Bois de pin pour boulanger, scié et fendu, toute grandeur	$4 50
Chêne scié et fendu, toute grandeur	5 50
Frêne scié et fendu, toute grandeur	6 50
Charbon de bois 25c le sac, livré sans frais.	

13 mai—2 dim

Avis aux Contribuables.

Les taxes de ville sur les propriétés personnelles pour l'année 1894 sont dues le 15 mai, et seront délinquantes le 15 juin 1894, et en payant promptement les contribuables éviteront des frais additionnels. CHAS. H. SCHENCK, Trésorier de Ville.
13 mai—5f

P. LABAT,
Acquéreur des Caves Bordelaises.
Il a transféré les dites Caves
AU No 234 RUE PRIEUR,
Coin Bayou Road.
Et prévient ses amis, connaissances et le public en général, qu'il est toujours prêt à leur servir comme par le passé, les meilleurs vins et liqueurs à des prix modiques.
4 mars—1 an.

E. BARBIER,
Horloger - Bijoutier
60, rue Royale, 60
Entre Bienville et Conti.
Grand assortiment de MONTRES, PENDULES, DIAMANTS, BIJOUTERIE.
Lunettes et Pinces-nez.

RÉPARATIONS
DE MONTRES, PENDULES.
Bijouterie et tous objets concernant sa profession.
Garantie complète, Prix modérés.
1er déc 93—1an

Une petite fille

D'un ministre de l'Eglise Anglicane guérie d'une **éruption désolante** par la Salsepareille **d'Ayer.** Mr. RICHARD BIRKS, le Droguiste bien connu de Montréal, P. Q. (207 McGill st.), dit:—

"Je vends les Médecines de Famille d'Ayer depuis 40 ans et je n'en ai entendu dire que du bien. Je connais beaucoup de

Cures merveilleuses

dues à la Salsepareille d'Ayer, l'une en particulier d'une petite fille d'un ministre de l'Eglise Anglicane. L'enfant était littéralement **couverte des pieds à la tête** d'une éruption rouge et excessivement désagréable de laquelle elle souffrait depuis deux ou trois ans, malgré les meilleurs traitements possibles. Son père était d'une **grande inquiétude** à ce sujet et, sur ma recommendation, commença à lui faire prendre de la Salsepareille d'Ayer dont deux bouteilles opérèrent une **complète guérison** qui la soulagèrent beaucoup et remplirent son père de joie. Je suis sûr que s'il était ici il témoignerait en **termes chaleureux des mérites de la**

SALSEPAREILLE d'AYER

Préparée par le Dr. J. C. Ayer & Cie., Lowell, Mass.

En guérit d'autres, vous guérira.

Mme L. COUSTAROT,

Sage-femme, prévient sa clientèle qu'elle vaccine tous les samedis à midi précis, au No 50 rue St-Philippe coin Royale.
29 av—4 dim

Bains de vapeur turcs et russes.

BAINS Pour Messieurs de 8 a. m. à 11 a. m., tous les jours excepté aux heures des jours réservés aux Dames.

Aussi Bains chauds et froids de soufre liquide.

Etablissement ouvert les Dimanches jusqu'à 4 p. m. A trois ilets de la rue du Canal.

Nos 102 à 106 RUE CONTI **BAINS**

EUG. GAUPP, Propriétaire.
27 juil 1 an

LES soussignés, FRANK LAMOTHE, et HENRY ANDRY, informent leurs amis et le public qu'ils ont acheté le Salon et Bar room, No 21 rue St-Charles, connu comme Baltz's Saloon. Ils y tiendront que les meilleures Liqueurs, Vins et Cigares.
LAMOTHE & CIE.
Nouvelle-Orléans, 5 mai, 1894.
5 mai—1 m

NOUVEL ETABLISSEMENT
—DE—
Récréation d'Eté et d'Hiver
A la Renaissance des Chênes Verts.
CITY PARK,
En face de l'entrée principale.
RESTAURANT ET BAR.
Repas à la carte.
Vins de choix, liqueurs fines, cigares.
Salon au premier pour familles
On entreprend des banquets etc.
F. ALCIATORE, Propriétaire.
1er mars—8m et 8i mar jeu dim

Modes Parisiennes.
ROBES ET CONFECTIONS.
44 Bourbon.
Mme GODIN-M.
Profite du changement de saison pour rappeler aux Dames qu'elle confectionne des toilettes du dernier genre Parisien à $10 et pour les toilettes d'été $7.
8 avril—1 m dim merc

LIQUIDATION.

La maison de commerce VEUVE J. ANGLADE, sise à l'angle des rues Bourbon et Conti, en cette ville, étant entrée en liquidation, les personnes auxquelles elle a fait des prêts sur gage, ou qui lui ont vendu des bijoux ou autres articles avec droit de rédemption, sont notifiées d'avoir à rendre ces prêts, ou à exercer leur droit de rachat avant l'expiration du temps convenu avec chacune d'entr'elles respectivement. 4mai—

PIANOS PLEYEL

Venant d'arriver de Paris. Venez les voir et entendre leur admirable son.

Plus Beaux Que Jamais!

L. Grunewald & Co
Limited,
127 rue Canal.
Agent pour tout le Sud.
24 janv—1an

CONSULAT DE FRANCE
—A—
LA NOUVELLE-ORLÉANS.
BUREAUX, RUE ROYALE, 31.

Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent. En cas de décès ou d'absence, leurs amis sont priés d'en donner avis au Consulat.

MAI 1894.

A l'avenir la présente publication n'aura lieu que le DIMANCHE.

Liste de publication.

André, Joseph	Guilbert, Pierre dit Bâle
Bacave, Henri	Laporte, Lucien de Rabastens
Bal, Pierre	Laporte (veuve) née Marie Boutin
Blouvac, (Isidore)	Larroque, Albert et son fils Marcel
Brandt, John (succession)	Masse, Félix Joseph
Courcoul ou Roche	Mounanes, Jean
Dedebant, Jean François et Sylvain	Saulnier, Charles Jules
Faverey, Abel (époux)	Soulès, François
Forbes, Agathe (Mlle)	Vilminot, Isidore
Gellon, Auguste	
Granjon, Gabriel	

LETTRES.

Descamps, Edgard	Labourrère, Jean
Renault, Alexandre.	

N. B.—Afin d'éviter des retards dans la transmission des documents, j'invite les personnes qui ont à soumettre à mon visa des actes établis en Louisiane, en dehors de la ville de la Nouvelle-Orléans, à les faire certifier, préalablement, par M. le secrétaire d'Etat de l'Etat de la Louisiane.

Le Consul de France,
Signé: G. B. D'ANGLADE.

CHARTER.

STATE OF LOUISIANA.

Parish of Orleans, City of New Orleans.

Be it known that on this seventh day of May in the year of Our Lord one thousand eight hundred and ninety-four and of the Independence of the United States of America, the one hundred and eighteenth.

Before James Joseph Woulfe a notary public in and for the Parish of Orleans, State of Louisiana, duly commissioned and qualified, and in the presence of the witnesses hereinafter named and undersigned.

Personally came and appeared

The several persons whose names are hereunto subscribed, all above the age of majority and residents of this City.

Who severally declared that availing themselves of the provisions of an Act of the Legislature of this State, known as Act No Thirty-six of the Session of eighteen hundred and eighty-eight, as well as of those of the general laws of this State, relative to the organization of Corporations, they have formed and organized, and by these presents, do form themselves into, and constitute, a Corporation for the objects and purposes, and under the stipulations and agreements hereinafter set forth and expressed, which they hereby adopt as their Charter, to-wit:

ARTICLE FIRST.

That the name and title of the Corporation hereby formed is declared to be "Henderson Berthelot Co. Limited".

Its domicile shall be in the City of New Orleans, Louisiana, and it shall have and enjoy succession by its corporate name for a period of ninety-nine years from and after the date hereof.

All citations or other legal process shall be served upon the President. In case of his absence or inability to act from any cause, the same shall be served on the Vice President and Secretary or General Manager.

ARTICLE SECOND.

That the objects and purposes for which this Corporation is established, and the nature of the business to be carried on by it, are hereby declared to be buying, selling and dealing in Cigars and Tobacco, to buy, sell, lease, sublease any property, real or personal, that may be necessary to its business.

ARTICLE THIRD.

That the Capital Stock of this Corporation is hereby fixed at the sum of Fifty Thousand Dollars ($50 000) divided into or represented by Five hundred (500) shares of the par value of One hundred dollars ($100) each, to be paid for at such time, and in such amounts and such a manner as the Board of Directors may require, and for such stocks as may be received or cash paid to the Company or for property conveyed or for services rendered to it.

This Corporation shall commence business as soon as four thousand dollars of stock has been paid in. Transfers of stock will not be recognized unless said stock is tranferred on the books of the Corporation by the owner or his duly authorized agents.

ARTICLE FOURTH.

That this Corporation, through its Board of Directors shall have the power and authority to contract, sue and be sued in its corporate name, to make and use a seal; to hold, receive, hire and purchase real or personal property, and to sell, mortgage and pledge same, to borrow money, issue bonds, to name and appoint such managers and officers as its interests and convenience may require, and to make and establish such By Laws, rules and regulations for the proper management and expedition of its affairs as may be necessary and proper.

ARTICLE FIFTH.

That all the corporate powers of this Corporation shall be vested in and exercised by a Board of three Directors, who shall own at least one share of the capital stock of the Company, the majority of whom shall constitute a quorum for the transaction of all business.

They shall make all By Laws, rules and regulations for the government of the business and affairs of the Company, and alter, amend and change same at pleasure, make all contracts, hire and discharge all officers, agents and employees and fix all salaries, and generally to do and perform all things necessary in the transaction of the business and affairs of the Corporation.

They shall fill all vacancies which may occur in said Board from death, resignation or any other cause.

ARTICLE SIXTH.

That the first Board of Directors of said Corporation shall consist of:

Messrs W. W. Wallis, George A. Henderson and C. I. Wallis, with the said W. W. Wallis, as President, George A. Henderson as Vice President and Secretary, and C. I. Wallis as general manager, who shall hold their offices until the first Tuesday in March eighteen hundred and ninety five, or until their successors shall have been duly elected and qualified.

On the first Tuesday in March eighteen hundred and ninety five (1895) and annually thereafter, an election for officers shall be held at the office of the Company, under the supervision of two commissioners to be appointed by the President and Directors. Those elected shall take their seats immediately, and shall hold same until their successors shall have been duly elected and qualified.

Each Board shall elect its own officers.

All corporate elections shall be by ballot and the majority of the Stockholders present or represented and each share of the Stock shall be entitled to one vote in person or by proxy at any meeting of the Stockholders.

ARTICLE SEVENTH.

That whenever this Corporation is dissolved, either by limitation of the Charter, or any other cause, its affairs shall be liquidated by three Commissioners to be appointed from among the Stockholders at a meeting of the Stockholders convened after thirty days prior notice shall be given by advertisement in one of the daily Newspapers published in The City of New Orleans, by five publications thereof during the said thirty days and by vote of the majority of the Capital Stock of said Corporation; said Commissioners shall remain in force until the affairs of said Corporation shall have been fully liquidated. In case of death of one or more of said Commissioners, the survivor or survivors shall continue to act.

ARTICLE EIGHTH.

That this Charter may be changed, modified or altered, or this Corporation be dissolved by consent of three-fourths of the Stock represented, and the majority in amount thereof, at any general meeting of the Stockholders of said Corporation convened for such purpose after thirty days notice of said meeting shall have been given by publication in one of the daily Newspapers of the City of New Orleans, five times during the said thirty days, and such changes as may be made to the Capital Stock shall require an additional forty days notice in writing by mail to each Stockholders.

ARTICLE NINTH.

That no Stockholder of this Corporation shall ever be held liable or responsible for the contracts or faults thereof in any further sum than the unpaid balance due to the Corporation on the Shares owned by him, nor shall any mere informality in organization have the effect of rendering this Charter null, or exposing any Stockholder to any liability beyond the amount of his Stock.

This done and passed in my office at the City of New Orleans aforesaid the day month and year first above written in the presence of Maurice P. Woulfe and Franklin P. Marcy witnesses of lawful age, domiciled in this City, who hereunto sign their names with the said parties and me, the said Notary, after the reading of these presents.

Original signed: EMMA H. BERTHELOT, GEO. A. HENDERSON, W. W. WALLIS, MAURICE P. WOULFE, FRANKLIN P. MARCY, JAMES J. WOULFE, Notary Public.

I, the undersigned Recorder of Mortgages in and for the Parish of Orleans, State of Louisiana, do hereby certify that the above and foregoing Act of Incorporation of the "Henderson Berthelot Co. Limited" was this day duly recorded in my office in Book 516 folio
New Orleans, Seventh May, 1894.
(SEAL) (Signed) GEO. GUINAULT, Dy. R.

I certify the above and foregoing to be a true and correct copy of the original act of Incorporation of the "Henderson Berthelot Co. Limited and of the Certificate of the Recorder of Mortgages in and for the Parish thereunto appended of file and on record in my Notarial office.

In faith whereof I grant these presents under my signature and the impress of my seal of office,
New Orleans, 7th May, 1894.
JAMES J. WOULFE, Notary Public.
13 mai—

Magasin du Bon Marché

61......RUE ROYALE......61

F. A. BRUNET

Horloger ·:· Bijoutier ·:· Joaillier

Grande variété de Dessins pour Médailles, Insignes d'or et Argent fabriqué spécialement pour Ecoles, Couvents et Institutions à des prix défiant toute concurrence.
14déc93—1an

Avis.

Excursions du dimanche à bon marché sur le New Orleans, Fort Jackson & Grand Isle R. R. Les trains partent d'Alger à 8 A. M., et arrivent à 7.05 P. M. Billets, aller et retour, 50c. 75c et $1.00.

J. S. LANDRY
J. S. LANDRY, Surintendant. Agent général pour le Frêt et les Passagers.
25 oct—sam et dim

10 CENTS

—POUR—

Nattes sans Couture

Ne manquez pas de venir les voir

NATTES DE CHINE ET DU JAPON

On s'empressera d'exhiber les merveilleuses manifestations du progrès industriel, du dessin, etc.

Les prix n'ont jamais été aussi **REDUITS.**

Bon - - -	15 cents
Meilleur - -	20 cents
Presque le meilleur,	25 cts

On ne charge pas pour les poser.

Nouveau Stock de
STORES
—POUR—
FENETRES

A. BROUSSEAU'S SON
23 et 25 rue de Chartres.
13 mai—1f

AVIS LÉGAUX.

AVIS OFFICIEL.

Avis est ici donné qu'un projet de loi sera présenté à la prochaine session de la Législature, pourvoyant à la réorganisation du corps de police de la ville de la Nouvelle Orléans, créant un Bureau de Commissaires de Police et spécifiant les qualifications que devront réunir les membres du corps, amendant aussi l'acte No 63 de 1888 connu sous le nom de "Police Act."
11 mai—5 f en 30 j.

Avis est par le présent donné de l'intention de presenter à la prochaine session de l'Assemblée Générale et un acte décrétant le prélèvement d'une taxe spéciale par le bureau de Commissaires du district de Levée d'Orléans pour indemniser les personnes dont les propriétés auront été prises par le Bureau pour les travaux de levées.
M. P. DOULLUT.
10 mai—1f par sem—1mois

AVIS est par le présent donné de l'intention d'introduire à la prochaine session de la Législature un acte pourvoyant à une appropriation pour venir en aide à Mme Emma S. Page, épouse d'Alfred S. Barnes, de la Nouvelle Orléans, pour satisfaire au jugement contre le Bureau des Administrateurs de l'Asile des Aliénés à Jackson, Louisiane, se montant à la somme de quatre cent quatre vingt dix 17/100 ($490 17/100) frais et intérêts à partir du 21 mai 1871—No 2,312 du Docket de l'ancienne Sixième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans.
8 mai 8 15 22 29 juin 6

Avis.

En conformité de l'Article 48 de la Constitution de la Louisiane, je donne par le présent avis de mon intention de m'adresser à l'Assemblée Générale de l'Etat à sa prochaine session, pour obtenir le vote d'une loi intitulée: "Pour venir en aide à M. F. Michel, constable de la 4me Cour de Cité de la Nlle Orléans, pour frais qui me sont dus au sujet de procès de licences d'Etat à partir du 21 juin 1889 jusqu'au 20 décembre 1891.
M. F. MICHEL, Constable.
6mai—5f en 30 jrs

AVIS est par le présent donné, qu'une demande sera faite à la Législature de la Louisiane à sa session de 1894 pour le passage d'un acte autorisant le Bureau de Liquidateurs de la dette de la ville à collecter les revenus non payés de la Ville de la Nouvelle Orléans, antérieur à l'année 1892, versant le dit montant au dit Bureau et mentionnant de quelle manière le dit revenu sera appliqué.
21 av—6f en 30 j

AVIS est par le présent donné qu'à la prochaine session de la Législature un bill sera introduit pour amender l'acte No 18 de 1886, connu comme Loi du Dimanche (Sunday Law), pour qu'elle ne s'applique pas aux villes et villages de vingt-cinq mille habitants ou plus.
15 avril—15 22 29—mai 6 13

AVIS.

Il sera présenté à la prochaine session de la Législature de l'Etat de la Louisiane un acte pourvoyant au drainage de la ville de la Nouvelle-Orléans. 14 avril—30f

ANNONCE JUDICIAIRE.

Avis est dûment donné par le présent, conformément à l'article 45 de la Constitution, de l'intention de présenter pour l'adoption par la Législature de cet Etat, à sa prochaine session, d'un acte pour amender, altérer ou rappeler les différents actes relatifs au pavage renfermés dans la charte de la ville, et les actes subséquents à cela, ou pour rappeler les dits statuts et empêcher autres actes relatifs au pavage.
8 avril—3 f en 30 jours

AVIS est par le présent donné, ainsi que le requiert l'Article 48 de la Constitution de l'Etat que demande sera faite à l'Assemblée générale de paiement du jugement rendu contre l'Etat de la Louisiane par l'ancienne Sixième Cour de District, paroisse d'Orléans, dans l'affaire No 19,034, en faveur de J. W. McCracken, pour la somme de $1,25 , intérêt et dépens.
W. H. SEYMOUR, Administrateur.
15 avril—5 f en 30 j

AVIS SPECIAL.

Nouvelle-Orléans, 9 Avril 1894.—Avis est ici donné que le Bureau de la Liquidation de la Dette de la Ville de la Nouvelle Orléans, demandera à la Législature de l'Etat de la Louisiane, à sa session en mai 1894, de passer les lois requises pour autoriser le Bureau à encourir et à payer tous frais nécessaires ou convenables pour mettre sur le marché, en cet Etat ou ailleurs, et pour négocier tel montant des Bons Constitutionnels de Quatre pour cent qu'il sera jugé nécessaire pour pourvoir des fonds pour le rachat ou le retrait des anciens bons valides de la ville de la Nouvelle-Orléans, sujets à être rachetés à partir du 1er janvier 1895.
R. M. WALMSLEY, Président.
T. WOLFE, JR, Secrétaire. 11 avril—30f

AVIS

Est par le présent donné, en vertu de l'article 48 de la Constitution, de l'intention de présenter à la prochaine session de l'Assemblée Générale, un projet de loi pour établir et créer un Bureau de Commissaires d'Incendie pour la paroisse d'Orléans; pour définir ses pouvoirs et révoquer toutes les lois contraires, surtout la section 74 de la charte de la ville.
22 avril—22 28—mai 5 12 19 24

THE LEON QUEYROUZE
Commission Co. Limited.
"GROCERS" EN GROS.
—IMPORTATEURS DE—
VINS ET LIQUEURS
—ET MARCHANDS DE—
Produits des campagnes et de l'Ouest
69 et 71 RUE TCHOUPITOULAS

Magasin de Chaussures "Nickel Plate."

No 145 rue du Canal et 7 et 9 rue Bourbon.

Le plus Vaste Magasin de Chaussures au Détail du Pays.

Nous avons le plus grand fonds de marchandises au Sud.
Chaussures pour tout le monde à des prix remarquablement réduits.
Chaque paire garantie comme donnant satisfaction.

KEIFFER & HIRSCH.
Ordres des Campagnes Sollicités. Propriétaires.
13 mai—13 15 17

C. LAZARD & CO, LTD,
LES ANCIENS ET POPULAIRES
Marchands de Vêtements Confectionnés
D'ARTICLES DE TOILETTE ET DE CHAPEAUX.
Le magasin est ouvert le samedi soir jusqu'à 10 heures, et fermé le dimanche.
Coin des rues Canal et North Peters.
10 mars—1 an—Dim Mar Jeu Sam

D. MERCIER'S SONS
Les marchands renommés par la modicité des prix de leurs articles et la loyauté dans leurs transactions commerciales
Vêtements confectionnés, Chapeaux et Articles de toilette pour messieurs et enfants.
Le magasin est ouvert le samedi soir jusqu'à 10 heures, et fermé le dimanche.
Coin des rues Dauphine et Bienville, à deux ilets de la rue du Canal, 2me district
1er nov 92—1 an—mer.jeu.dim

Batteries de cuisine
Réduites à $5.00.
Tuyaux de 50 pieds avec bec et touret pour jardin, $5.00.
Tuyaux en fil de fer de 50 pieds avec bout et touret, $6.00.
Baignoirs à $5.50 et plus.
JULIUS LOEFFLER,
Plombier et installations de gaz et de machine à vapeur.
44 RUE ROYALE--Téléphone 1498.
NOUVELLE-ORLEANS, Lne.
nov—1an—dim et mer

HY WELLMANN, Président. CHAS H. SCHENCK, Vice-Président.
BANQUE D'ÉPARGNES TEUTONIA,
(TEUTONIA SAVINGS BANK.)
81......RUE ST-CHARLES......81
Reçoit des dépôts D'UN DOLLAR et au dessus tous les jours de 9 h. du matin à 3 h. de l'après midi, et, en outre, le lundi, de 5 h. à 7 h. de l'après midi.
Intérêt au taux de TROIS POUR CENT par an payable tous les six mois APRÈS TROIS MOIS. W. W. WEISS, Caissier.
16 sept—1an

Compagnie d'Assurances PHŒNIX de Hartford, Conn.
—SUCCESSEURS DE LA—
COMPAGNIE D'ASSURANCES DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.
Actif, valeur réelle......$5,820,322
Pertes réglées à la Nouvelle Orléans, ainsi que le font les Compagnies locales.
JULES TUYES, Agent-Résident.
29mai—1an 39 RUE CARONDELET.

COMPAGNIE D'ASSURANCE
LIVERPOOL AND LONDON AND GLOBE.
Plus de $51,000,000 de pertes payées aux Etats-Unis.
Toutes les pertes sont payées COMPTANT, sans escompte aussitôt qu'elles sont justifiées.
Pertes payées pour l'incendie de Chicago - - - - $3,239,091
Pertes payées pour l'incendie de Boston - - - - $1,427,290
Les pertes et toutes les affaires de la compagnie sont réglées par les officiers et les directeurs à la Nouvelle-Orléans, sans avoir recours à aucun autre bureau, ainsi que le font les compagnies locales.
—DIRECTEURS A LA NOUVELLE-ORLEANS—
Gustaf R. Westfeldt, L. C. Fallon, Lucas E. Moore, C. M. Soria.
HENRY V. OGDEN, Secrétaire Résident. LAWRENCE F. LOW, Assistant Secrétaire
12 nov—92—1 an J. G. PEPPER, Député Sous-Secrétaire.

MEDAILLES ET BADGES D'OR ET D'ARGENT
—POUR—
ÉCOLES ET COLLÈGES,
Dessinés et Manufacturés à des Prix très Réduits,
—PAR—
FRANTZ & OPITZ,
HORLOGERS ET BIJOUTIERS,
No 17 RUE BOURBON, PRÈS CANAL.
Dessins Originaux et Prix Donnés sur Demande.
1er sept -

VIN A L'EXTRAIT DE FOIE DE MORUE DE CHEVRIER

Le VIN A L'EXTRAIT DE FOIE DE MORUE, préparé par M. CHEVRIER, Pharmacien de 1re classe, à PARIS, possède à la fois les principes actifs de l'HUILE DE FOIE DE MORUE, et les propriétés thérapeutiques des préparations alcooliques. — Il est précieux pour les personnes dont l'estomac ne peut pas supporter les substances grasses. — Son effet, comme celui de l'HUILE DE FOIE DE MORUE, est souverain contre la SCROFULE, le RACHITISME, l'ANÉMIE, la CHLOROSE, la BRONCHITE, et toutes les MALADIES DE POITRINE.

M. CHEVRIER prépare aussi le
VIN A L'EXTRAIT DE FOIE DE MORUE CRÉOSOTÉ
REMÈDE PAR EXCELLENCE CONTRE LA
PHTHISIE PULMONAIRE

Dépôt général PARIS 21, Faubourg Montmartre, 21
Dépôt à la Nlle-Orléans, J. L. LYONS & Co, 42, 44, Camp.

Compagnie d'Assurances Royale
DE LIVERPOOL.
Actif, plus de - - - - $42,000,000
Pertes payées comptant sans escompte.
Les Magasins en Briques, Résidences et Sucreries, Spécialement Sollicitées.
WM. M. RAILEY & CO., Agents,
NO 39 RUE CARONDELET.
3 mai—1m

Succursale de la Compagnie d'Assurances du Sun Mutual
DE LA NOUVELLE-ORLEANS.
No 68 rue Royale.

Capital payé	$500,000 00
Actif, 1er janvier 1894	960,967 98
Surplus	186,616 73

J. WALLACE JOHNSON, Gérant. CHS. LAUDUMIEY, CHS. D. FOUCHER, OCTAVE LABARRE.
13 juin93—1 an

AMUSEMENTS.

BÉNÉFICE DU PARC AUDUBON!

THÉATRE ST-CHARLES.

Semaine Commençant, Lundi, 14 Mai.

Matinées jeudi et samedi.

Sous les auspices des Commissaires du Parc. MAXMILIAN HERRMANN, Chairman.

Le nouvel opéra Comique.

OLLAMUS!

Par Williams and Blake.

Brillant! Plaisant! Attrayant!

150 PERSONNES

Engagés dans cette production, sous la direction personnelle de M. ROBERT FRASER, de New York.

Admission générale, 50 cents. Sièges réservés 75c et $1 00.
13 mai—1f

WEST END.

Concerts tous les soirs par la Bande de Musique West End.
Le Célèbre Trio Eddy.
12 mai—

EXERCICE D'UNE CLASSE SUPÉRIEURE.

AUDITORIUM.

A l'angle des avenues Canal et Carrollton.

FRANK MARLO, DIRECTEUR.

Grande Ouverture DIMANCHE LE 13 MAI

PENDANT UNE SEMAINE.

Une Compagnie d'Artistes.

Les Jordans.
Marlo & Dunham.
Harding & Ah Sid.
Le Trio Weltenburg.
Sherman & Morrisey.
Mlle Olive.
Martinetti, Ducrow et Lorello.

Cirque royal japonais de Sagimo.

Tous les trains du West End s'arrêteront devant le théâtre.

Prix d'Entrée - - - 10 et 25 sous.

1,000 sièges réservés pour les dames.
13mai—1f

JOURNAUX FRANÇAIS

Echo de Paris, Figaro, Gil Blas, Intransigeant, Lanterne, Petit Journal, Petit Parisien, Leurs suppléments, France Mode, Mode Nationale, P. Echo d Mode, Bon Journal, Caricature, Eclipse, Jnal Amusant, Jal des Voyages, Monde Comique, P. Jnal pr rire, Scien. Illus. etc.

Dépositaires Généraux:
L. DERMIGNY & Cie.
126 W. 25th Street, NEW YORK
Envois par la Poste dans toute l'Amérique
DEMANDEZ LA LISTE!
Conditions spéciales aux Marchands

1-5-8
Réfléchissez! Cela ne coûte qu'un cent et un cinq-huitième de cent par jour étant $6 pour 365 jour.
Faites-le prendre immédiatement, autrement vous arriverez trop tard.

Le Directory de la Ville
De la Nouvelle-Orléans pour 1894, de
SOARDS.

Renferme plus de changements qu'il y en a eu depuis vingt ans, ce qui fait que les anciens directories deviennent inutiles et que le nouveau devient indispensable.

Vu des décès survenus et des délinquants parmi nos souscripteurs, ce directory étant une publication de souscriptions exclusivement, il n'y a qu'un nombre limité en vente.

C'est une aide de valeur et sauve avec le temps de l'argent, etc.

City Directory, prix......$6 00
Business Directory, prix. 1 00
Mappe de la Ville, Litographiée, 3 couleurs...... 50

Chacun de ces ouvrages mentionnés ci-dessus envoyé par express ou par la malle dans toutes les parties des Etats Unis sur l'envoi du prix.

L. SCARDS, Editeur,
5 Commercial Place, Coin Camp.
6 mars—

Fluide Antiseptique.

Muni d'un certificat du Bureau de Santé de la Louisiane, je recommande au public de se servir de mon fluide antiseptique à laver. On y trouvera de grands avantages tels que la facilité et la rapidité du travail et la désinfection complète de tout linge qui aurait servi à des malades ou qui serait infecté de toute saleté repoussante. Sous ce point de vue, il est surtout recommandable aux buanderies publiques où l'on peut recevoir du linge de personnes inconnues qui pourrait se mêler dans l'exécution du travail. Pour la toilette il est très favorable à l'embellissement et la santé de la peau.

Propriétaire, J. P. Jacob, coin des rues Derbigny et St-Philippe.
Agent vendeur, Chs Vanney, coin des rues Urquhart et Musique.
A vendre chez les épiciers et les pharmaciens.
1er mai—1m

BASILE BARES
FACTEUR DE PIANOS,
84 Rue Royale, Nlle-Orléans
—SEUL AGENT POUR LES—
PIANOS GAVEAU, DE PARIS
Venant d'être reçu de France des premières maisons, des feutres et autres articles pour la réparation de pianos, à laquelle je donne mon attention personnelle: plus de trente ans d'expérience. Spécialités pour les accords de pianos; ordres de la campagne promptement exécutés.
20 mars—

AMUSEMENTS.

$3 —Excursion à la Mobile— $3

Dimanche, 20 mai 1894.

Cotton Pressmen's Benv'lnt Ass'n

Au bénéfice de leur fonds de secours.

Le train quittera la gare de la Nouvelle-Orléans du Louisville et Nashville, au pied de la rue du Canal, dimanche, 20 mai, à 9 heures A. M., arrivera à la Mobile à 1:10 heures P. M. Retournant, quittera la Mobile lundi, 21 mai à 6 P. M., arrivant à la Nouvelle Orléans à 10 10 P. M. S'arrêtera à la Baie St-Louis, Passe Christian, Mississippi City, Biloxi, Ocean Springs, Scranton, en allant et revenant. Prix, aller et retour $3.

Comité—C. C. Piper, Jno F. Graham, Hon. Jacob Boes, J. E. LeBlanc, J. Paul Lafaye, Hon. S. Mintken, Chas. Martin, Nick Fitzgerald, Theo. A. Crawford, J. P. Gallaher.

Pour quatre repas et logement, pour deux jours, hôtel de première classe, $2 50. Partie de baseball, jeu de Ligue, entre Mobile et Macon, au Parc Frascati. Divers autres amusements, libre, au Parc Monroe. Chars électriques dans toute la ville et au College Springhill. Le comité donnera toutes les informations désirées. 13mai—1f

$1,00 Attendez l'Excursion à $1,00

—JUSQU'A—

Plaquemines et Donaldsonville.

NEW ORLEANS GLEE CLUB.

Dimanche, 3 Juin 1894.

Le train quittera la gare du T. & P. RR. au pied de la rue Terpsichore à 7 30 A. M., Gretna 7.55 A. M., Canal Harvey à 8 A. M. Retour: quittera Plaquemine à 6 P. M. S'arrêtant à Davis, St Charles, St Jean-Baptiste, Vacherie, St-Jacques, Donaldsonville, White Castle et Bayou Goula en allant et en retournant.

Prix, aller et retour, Un Dollar.

Comité—C. C. Piper, 54 rue Camp; Jno F. Graham, chambre 1, 157 rue Gravier; Hon. Jacob Boes, 50 rue Philip; J. Paul Lafaye, bureau du trésorier, Hôtel de Ville; J. P. Gallaher, estimateur, à la Douane; Hon S. Mintken, 55 rue Camp; Chas Martin, 499 rue Dryades; Mich. Fitzgerald, 95 St Mary; T. A. Crawford, 753 Prytanée; J. E. LeBlanc, table 40, marché Dryades. 13 mai—1f

VOLKSFEST

—Au bénéfice de—

L'ASILE DES ORPHELINS

Protestants Allemands,

—Aux—

Fair Grounds!

Dimanche et Lundi, 13 et 14 Mai.

Courses! Courses!! Courses!!!

—Le—

LUNDI, 14 MAI,

A 3 H. P. M. PRECISES.

Première Course—Trot et train, libre pour tous, en trois les deux meilleurs, bourse $150, premier cheval $100, second cheval $35, troisième cheval $15 avec les entrées suivantes:

Door Knob, pacer, bay gelding, par Joe Geier.
Elva Medium, pacer, bay mare, par J. E. Pierce.

Deuxième Course—2 29 classe, trot et train; mile heats en trois les deux meilleurs; bourse $150, premier cheval $100, deuxième cheval $35, troisième cheval $15, avec les entrées suivantes:

Paris, pacer, bay gelding, par Francis Carrau.
Hendricks, trotter, gray gelding, par Ben Recht.
Jessie, trotter, black mare, par J. E. Lounque.
Prodigal, trotter, bay gelding, entered by Heyman & Newgass.
Judge Fennel, pacer, bay gelding, entered by Hy. S. Mills.
Hargus H., pacer, roan gelding, entered by Lionel Adams.
J. T. C., pacer, bay gelding, entered by Thos. J. Brennan.

Troisième Course—Course de mulets, une mile dash, bourse de $25 au gagnant.

LES ENTRÉES POUR LA COURSE DE MULETS resteront ouvertes jusqu'à LUNDI 14 Mai 1894 à MIDI, chez Alb. Heim, 134 rue Commune.

Les courses devront être conduites sous les règlements de la National Trotting Association, poids au comptant pas.

Les courses devront être sous la direction de MM. Albert Mackie, John Hawkins, Alf Hudson et le capitaine John A. Stevenson.

En faveur du Volksfest.—MM. Henry Heidenhain, G. A. Hassinger et E. W. Del Bondio.

Juges.—Albert Mackie, John Hawkins et Capitaine John A. Stevenson.

Timers—Juge A. M. Aucoin, A. B. Hudson et W. B. Léonard.

Juges de distance—James J. Schmidt et juge Moris Marks.

COMITÉ DE RÉCEPTION.

Major O. T. MAIER, Chairman;

Ernest Pragst,	Wm. Martagh,
Geo. O. Bohne,	L. C. Wilt,
W. F. Miller,	R. J. Wilson,
Robt. Brakley,	Chas. Thiel, Jr.,
E. G. Schlieder,	Chas. Dittmann,
Capt. Frank Beck,	P. M. Schneidau,
Dr A. W. Smyth,	P. McCloskey,
Geo. Scheurmann,	A. Dumser,
H. Ad. Wulf,	Juge J. P. Childress,
Hugh M. Cloakey,	Lieut. R. Hunt,
Walter Saxon,	Col. Sam Levy,
Francis Ziegler,	F. M. Gentry,
Simon Pfeifer,	Léon Bloch.

13mai—1f

GRAND VOLKSFEST!

Au profit de

L'ASILE DES ORPHELINS PROTESTANTS ALLEMANDS.

Dimanche et lundi, 13 et 14 mai.

Le festival sera inauguré par un grand concert commençant Dimanche à midi. L'ouverture formelle aura lieu à 3 heures. Une série de jeux et d'amusements populaires sous la direction du Prof. A. T. Hoffmann, commencera à 4 heures consistant en courses en sac, coq en pot, concours de force musculaire, etc. et la grande montée sur un poteau. Le soir ascension de ballon et feu d'artifice.

Danses sur la plateforme ainsi que dans la bâtisse principale jusqu'à 11 heures P. M.

Le terrain sera brillamment illuminé et un ordre parfait y régnera.

Les diverses tables de rafraîchissement seront tenues par des citoyens bien connus membres de l'Association. Il y aura aussi un grand restaurant bien tenu situé derrière la piste.

Concours de marche entre Facteurs de la poste Dimanche, 13 mai à 4 heures 30 P. M.; Lundi 14 mai, à 3 heures P. M.

Courses! Courses!! Courses!!!

AU TROT ET AU TRAIN.

Courses sous la direction de MM. Albert Mackie, John Hawkins, Alf Hudson et le Capt. Jno. A. Stevenson.

Représentant le Volksfest MM. Henry Heidenhain, G. A. Hassinger et E. W. Del Bondio.

—AUSSI—

Grande exhibition de feux d'artifice Lundi, 13 mai à 8 heures P. M.

BILLETS......50 CENTS

Enfants au-dessous de 12 ans gratis.

Maximilian Hermann, Président; Peter Blaise, H. Rice, E. F. Del Bondio, J. Fitzpatrick, O. Thoman, N. Miller, Dr F. Loeber, E. B. Kruttschnitt, P. W. Diemann, Wm B. Schmidt, Chas F. Buck, O. Knoop, W. H. D. Brook, O. H. Schenck, R. Frotscher, A. Baldwin, E. Goetz, F. M. Ziegler, F. Peters, D. Einsiedel, Hy Opitz, Geo. Denegre, Jacob Hassinger, Jos. Voegtle, C. Hanson, J. E. Merilh, W. Denegre, H. R. Gogreve, L. Christ, F. T. Howard, E. F. Hoppe, L. M. Finley, Chas. A. Thiel, Emile Muller, H. Buddig, Hy Loebs, C. H. Miller, H. Armbruster, Vice Présidents. GEO. JURGENS, Platz Commandant. A. J. RICKS, Trésorier. ALBT. P. NOLL, Secrétaire.
11 mai—3 fois

MIDWAY PLAISANCE.

Grande production par les

Continental Guards, Washington Artillery, Louisiana Field Artillery.

Washington Artillery Hall,

Au profit de leur fonds de secours.

Dix soirs, commençant le 7 mai.

Ouverture des portes à 7 heures P. M.

Congrès de Beauté	Village Dahomey.
Gallerie d'Art et Reliques.	Old Vienna.
Blarney Castle.	Village Indien.
Théâtre Turc.	Village de Java. Rues de Caire

Et bien d'autres nouvelles attractions seront reproduites. Voyez les journaux quotidiens pour le programme et autres détails.

Admission......25 cents.
10 mai—

C. E. KELLS & M. VIET
CHIRURGIENS-DENTISTES
No. 13 rue Dauphine, immédiatement après l'édifice formant l'angle de la rue du Canal.
Opérations de tout genre dans le ressort de leur art, avec le plus de satisfaction.